

L'information du Bureau de Commerce, que S. E. a reçu une communication en réponse à sa dépêche, transmettant à Lord Grey copie du Mémoire du Bureau. Mémoire qui fut présenté à S. E. le 15 Mars dernier, et dans lequel les Memorialistes appellent l'attention, non seulement sur différentes mesures relatives aux Règlements Fiscaux et Commerciaux du Canada, qu'il est de l'intérêt particulier de la Législature Provinciale de traiter, mais encore sur les avantages qui, selon les Memorialistes, résulteraient de la modification des Lois de navigation du Royaume-Uni, et de la cessation des restrictions actuellement applicables à la navigation du St. Laurent par les vaisseaux étrangers.

Lord Grey fait savoir que les sujets, que le Bureau de Commerce de Montréal a indiqués dans ce Mémoire dans des termes si forts et si vrais, recevront la considération la plus attentive; mais que le gouvernement de Sa Majesté ne peut pour le moment entrer dans aucune discussion par rapport à l'effet des Lois de Navigation sur le Commerce du Canada, vu qu'il n'a pas encore eu la faculté de lire et de considérer le témoignage pris par le Comité de la Chambre des Communes, nommé durant la dernière session, pour s'enquérir de l'utilité qu'il y aurait à modifier ces lois. En même temps, Lord Grey a fait déposer ce Mémoire devant le Comité, afin que, considérant le sujet important remis entre ses mains, il puisse connaître les vues du Bureau de Commerce de Montréal.

Par rapport à cette partie du Mémoire, qui regarde spécialement la Navigation du St. Laurent par les vaisseaux étrangers, Lord Grey remarque que, bien que cette question soit liée aux Lois Générales de navigation, ils sera peut être possible de la traiter séparément, et de faire droit en entier ou en partie à l'application des Memorialistes, lors même qu'on déciderait de laisser le reste des Lois de navigation telles qu'elles sont actuellement.

Cependant comme c'est là une question éminemment Canadienne, et par conséquent pouvant avoir une solution séparée, il est de la plus grande importance que l'opinion de la Législature Canadienne et des habitants de la Province soit bien connue, avant de faire aucune tentative de la terminer; et quelque grande que soit la considération que l'on doit au corps duquel vient ce Mémoire, le Gouvernement de Sa Majesté ne se croirait pas justifiable d'en venir à une décision finale sur une question qui affecte si matériellement non seulement les Relations extérieures et le Commerce de tout l'Empire, mais encore les intérêts purement fiscaux du Canada, sans avoir l'expression formelle, de la part de la Législature Provinciale, de son approbation et de son concours.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

F. A. Wilson, Ecr.
Secrét. du Bureau de Com.
Montréal.

Voire très-obéissant serviteur,
J. E. CAMPBELL, Major,
Secrétaire Civil.

Nous avons reçu un pamphlet de 70 pages, intitulé "Exploration Géologique du Canada; rapport du Progrès pour 1846—7;" nous en remercions qui de droit. Ce pamphlet sort des presses de MM. Lovell et Gibson, et est soigné sous le rapport typographique comme tout ce qui sort de leur Imprimerie.

La première partie de ce rapport est une lettre de M. Logan au Gouverneur-Général, et la seconde partie en est une de M. Murray, l'assistant Géologue, au Géologue en chef.

M. Logan remarque d'abord que M. Murray a eu à examiner les rivières Kaminitiquia et Michipicoton. Pour M. Logan, il a examiné la Côte du lac Supérieur, avec l'aide de M. W. N. McLeod qui mit à sa disposition son canot et huit voyageurs.

Écoutez maintenant la description de cette Côte si importante, et espérons que, si les explorations sont si faciles dans le Haut de la Province, on ne manquera pas de les faire bientôt à l'autre extrémité, pour y découvrir des richesses inconnues, mais qui sans aucuns doutes existent.

Les rivages canadiens du lac Supérieur, dit M. Logan, présentent généralement une côte élevée et rocheuse, diversifiée dans son apparence géographique suivant la distribution de ses différentes formations géologiques. Des escarpements et des éminences s'élèvent à des hauteurs variées de 300 à 1300 pieds, tout près de son rivage, et ce rivage, coupé profondément, dans quelques parties, par des baies étendues, et présentant, dans d'autres, de vastes groupes d'îles, est, en une multitude d'endroits, découpé en anses et en criques bien abritées, fournissant une infinité de havres sûrs et commodes, destinés à faciliter grandement toute espèce de commerce qui pourra être établie par la suite sur le lac, en conséquence du produit de ses mines ou de ses pêcheries. Le bois du district ne semble pas promettre beaucoup d'encouragement au trafic: les arbres ne sont ni des dimensions ni des espèces les plus estimées dans le commerce, bien qu'il y ait beaucoup de bois utiles, suscepti-

bles d'être employés avec avantage dans les mines ou pour la construction des maisons, aussi bien que comme bois de chauffage. Le bois dur est rare; on voit rarement du pin rouge, et le pin blanc n'est pas abondant. Les arbres les plus communs sont la sapinette, le sapin, le bouleau et le peuplier ou tremble, avec le cèdre dans les lieux humides. Immédiatement sur la côte, plusieurs des éminences sont presque entièrement dépourvues d'arbres, particulièrement là où le granite et le gneiss prédominent. Les collines composées de trapp sont mieux pourvues d'arbres, mais c'est dans les vallées trapéennes et sur les surfaces supportées par le grès, qui sont ordinairement plates, que se trouvent ceux de la plus grande venue. C'est aussi principalement dans ces localités, et aux embouchures des principales rivières, que se rencontre tout ce qu'il y a de terre propre à la culture, et bien que l'étendue de cette terre cultivable, comparée à l'aire du district, ne puisse pas être dite considérable, non plus que de nature à inviter au défrichement, fût-elle moins éloignée, elle se trouverait probablement suffisante pour fournir aux divers besoins d'une population de mineurs, si les minéraux métallifères de la région se trouvaient, après épreuve, en assez grande abondance pour être exploités avec profit.

Le lac reçoit plusieurs rivières considérables, dont les principales sont la Kaminitiquia, le Népigon, le Pic, le Michipicoton, et le Montréal. Les trois premières coulent du côté du nord, et les deux autres, du côté de l'Est, et toutes, prenant naissance dans la hauteur des terres qui séparent les eaux de la baie d'Hudson de celles du St. Laurent, peuvent passer par 100 à 200 miles de pays avant de verser le tribut de leurs eaux au grand réservoir principal des dernières, lequel, dans une bordure de 500 lieues, comprend une aire de 32,000 miles carrés, sa plus grande longueur étant de 300 milles, et sa plus grande largeur de 140 milles. Sa plus grande profondeur est supposée de 1,200 pieds, ce qui mettrait son fond à 603 pieds au-dessous, tandis que sa surface est à 597 pieds au-dessus du niveau de la mer; et sa profondeur moyenne, prise à 600 pieds, donnerait un volume d'eau d'environ 4,000 milles cubes.

Les gelées de l'hiver ne sont pas d'assez longue durée pour refroidir, ni les chaleurs de l'été pour réchauffer ce grand corps d'eau à la température de la surface environnante, et en conséquence, le lac modifie considérablement la température du pays situé sur ses bords, laquelle n'est ni aussi basse dans une saison, ni aussi haute dans l'autre, qu'elle l'est tant à l'Est qu'à l'Ouest. Au milieu du lac, en un jour de temps calme et de soleil, le 7 juillet, je fus très-surpris de trouver que la température de l'eau, à la surface, n'était pas à plus de 35° de Fahr. Il paraît difficile de rendre raison de ce fait, constaté par des expériences répétées, même en admettant une erreur d'un degré ou deux, en conséquence de manque de justesse dans la construction du thermomètre; car il est connu que l'eau atteint sa plus grande densité à 39½°, et l'on pourrait attendre de là que le corps du lac ayant une fois atteint une telle densité, la couche de particules de la surface se maintiendrait en place, et serait ou refroidie ou réchauffée avec facilité. Mais quelle qu'en fût la cause, la conséquence était que la température de l'atmosphère au-dessus du lac ne fut pas de plus de 51°, tandis que dans l'intérieur du pays, elle peut probablement avoir été de 70° à 80°, ou plus. Le résultat de telles différences sont de fréquents brouillards sur le lac, la vapeur amenée de l'intérieur du pays dans de chauds courants d'air, se condensant sur l'eau fraîche de la surface. Ces brouillards, comme on devait s'y attendre, paraissent devenir moins fréquents, à mesure que l'été approchait de sa fin; mais il est probable qu'ils redeviennent plus fréquents en hiver par l'inverse du procédé, le lac donnant la vapeur, et la terre les courants d'air qui la condensent.

SUCCESSION ET DISTRIBUTION DES ROCHES.

Le lac Supérieur paraît être situé dans une dépression géologique qui présente des formations d'un caractère semblable, tant du côté du nord que du côté du sud, et plongeant au centre. La série du côté du nord se compose, dans l'ordre ascendant, des rochers suivantes:—

- 1.—Granite et Syénite.
- 2.—Gneiss.
- 3.—Ardoises chloritiques et partiellement talcoqueuses et conglomérats.
- 4.—Ardoises ou schistes bleuâtres, interstratifiées avec du trapp.
- 5.—Grès, calcaires, marnes durcies, et conglomérats, interstratifiés avec du trapp.

1. Granite et Syénite

La roche, à la base de la série, est un granite, passant fréquemment à une syénite par l'addition de l'amphibole, mais l'amphibole ne paraît pas être souvent présente absolument sans mica. Le mica et l'amphibole sont généralement noirs; le quartz, soit d'un blanc opaque ou translucide, soit transparent et diaphane. La couleur du feldspath est ordinairement quelque nuance de rouge, soit pâle, soit foncé; et le feldspath étant le minéral constituant qui prédomine, il donne ordinairement à la masse une teinte rougeâtre. Il y a pourtant à ceci des exceptions, et le quartz et le feldspath étant accidentellement blancs, tandis que le mica et l'amphibole sont noirs, la roche a quelquefois un aspect madré. En général, la roche, excepté là où elle est coupée par des digues de granite, n'est point à très-gros grains. Il arrive néanmoins quelquefois, dans la variété rouge, que des cristaux de feldspath de dimensions plus grandes que la incienne, sont disséminés par la masse, et lui donnent un aspect porphyroïde; et dans quelques cas, l'épidote paraît être répandu par la roche comme minéral constituant. Quelquefois, la roche offre un double système de joints, très-régulièrement parallèles;